

AVIS PUBLIC

RAPPORTS FINANCIERS 2017

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, avis vous est par les présentes donné, que le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Municipalité de Saint-François-du-Lac pour l'exercice financier 2017 seront déposés par la secrétaire-trésorière adjointe, à la séance du conseil le 14 mai 2018.

DONNÉ à Saint-François-du-Lac, ce 4^e jour de mai de l'an deux mille dix-huit (2018).

Peggy Péloquin
Directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière, atteste par les présentes que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil, ce 4 mai 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 mai 2018.

Peggy Péloquin
Directrice générale et secrétaire-trésorière, gma